

MOBILITÉS
EN MILIEU RURAL
ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS
EN S'ADAPTANT AUX RÉALITÉS
LOCALES



ATELIER N°1

METTRE EN PLACE UNE AIRE DE MOBILITÉ

Maëlle BALLANDRAS, Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Pierre RENAULT et Julien MARSZALEK, PIM Mobility

Thomas LANGEVIN, Communauté d'Agglomération du Cotentin

MOBILITÉS
EN MILIEU RURAL
ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS
EN S'ADAPTANT AUX RÉALITÉS
LOCALES



UNE AIRE DE MOBILITÉ EN UNE PHRASE

Maëlle BALLANDRAS, Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Pierre RENAULT et Julien MARSZALEK, PIM Mobility

Thomas LANGEVIN, Communauté d'Agglomération du Cotentin



DÉFINITION D'UNE AIRE DE MOBILITÉ

Pierre RENAULT et Julien MARSZALEK, PIM Mobility

Thomas LANGEVIN, Communauté d'Agglomération du Cotentin

Maëlle BALLANDRAS, Communauté de Communes du Pays de Lumbres



FACILITER LA MOBILITÉ DURABLE, PARTOUT ET POUR TOUS.

Accompagner les collectivités et les acteurs de la mobilité dans la conception et la mise en œuvre de solutions efficaces et adaptées aux territoires.

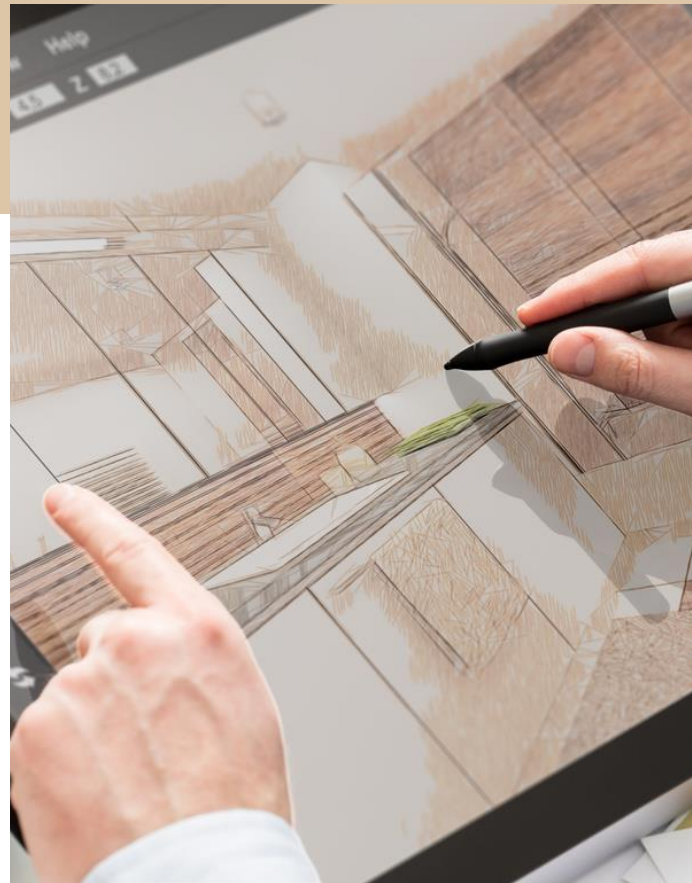
- Faciliter les déplacements en optimisant les connexions entre les différents modes de transport
- Concevoir des infrastructures intelligentes qui répondent aux besoins réels des usagers et des territoires.
- Accélérer la transition vers une mobilité durable, en intégrant innovation et respect des réglementations.

Construire ensemble une **mobilité plus fluide, plus connectée et plus responsable.**

Notre positionnement

EXPERT EN INGÉNIERIE D'INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ DURABLE

APPROCHE



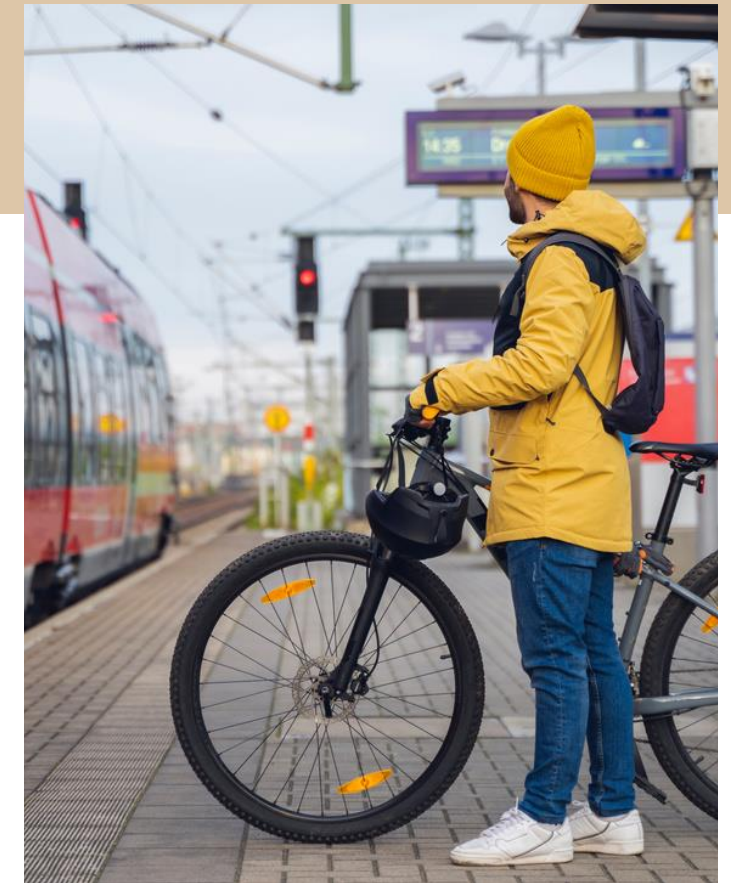
**Une approche intégrée :
étude, conception et déploiement**

SAVOIR FAIRE



**Un savoir-faire reconnu en
mobilité territoriale et conception
d'infrastructures adaptées aux
usages**

PROJETS



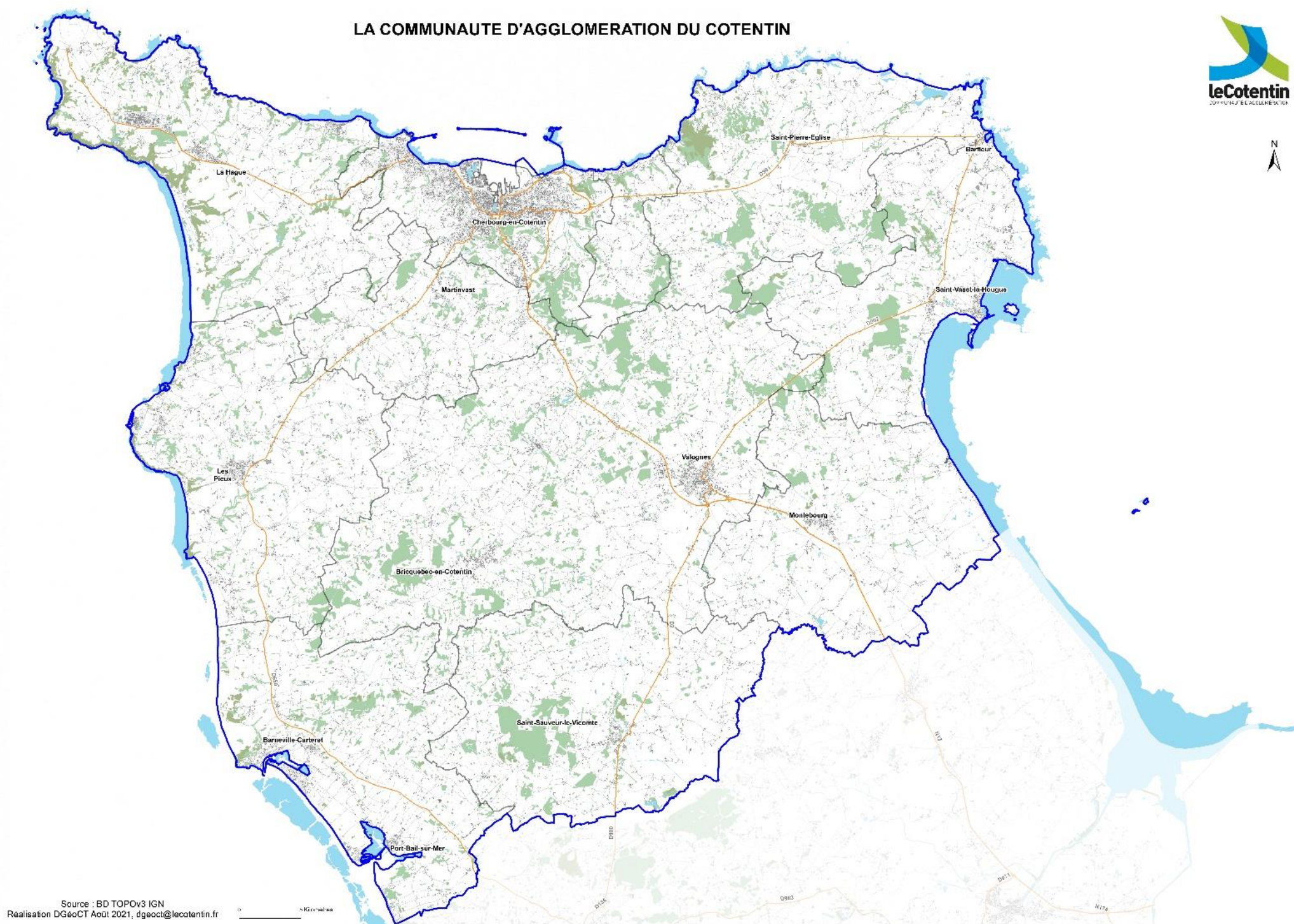
**Des projets pensés pour les
usagers, les territoires et les
enjeux environnementaux**



- 
- The diagram illustrates the layout of a bicycle repair station, divided into two main sections by a central aisle. The left section contains points 1 through 5, and the right section contains points 6 through 10. The background is a light beige color with a faint, stylized bicycle wheel pattern. The numbers 1 through 10 are displayed in white inside dark teal circles, each corresponding to a specific area of the station.
- | Numéro | Description |
|--------|-----------------------|
| 1 | Borne de consultation |
| 2 | Cabine |
| 3 | Stationnements vélo |
| 4 | Espace d'attente |
| 5 | Station de réparation |
| 6 | Signalétique |
| 7 | Casiers VAE |
| 8 | Guichet de réception |
| 9 | Local électrique |
| 10 | Ombrière |

Définition d'une aire de Mobilité

Le Cotentin



- En quelques chiffres:
 - Un territoire de 1 439 km² soit ¼ du département de la Manche,
 - Collectivité encore jeune (2017) née de la fusion de 9 Communautés de Communes et 2 communes nouvelles,
 - Aujourd'hui 3^e plus vaste collectivité de France (129 communes membres) et 4^e agglomération de Normandie grâce à ses 185 000 habitants (dont 100 000 hors zone urbaine de Cherbourg)

L'offre de mobilité Cap Cotentin



8 lignes urbaines
7 lignes intercommunales
14 lignes secondaires
5 lignes professionnelles



145 circuits scolaires



12 secteurs de transports
à la demande



Train entre Valognes
et Cherbourg
(intégration tarifaire)



Un service de transport PMR
Cap Access



Une ligne inter-régionale
Cherbourg-Rennes



1700 vélos en location
longue durée



228 vélos en libre-service
46 stations
(au 04/07/25)



5 parcs à vélo sécurisés



Une aide à l'acquisition



Un service de covoiturage
avec Blablacar Daily



8 stations de covoiturage



Un dispositif d'autostop
organisé



Une navette bus vers les
croisières



5 pôles d'échanges
multimodaux

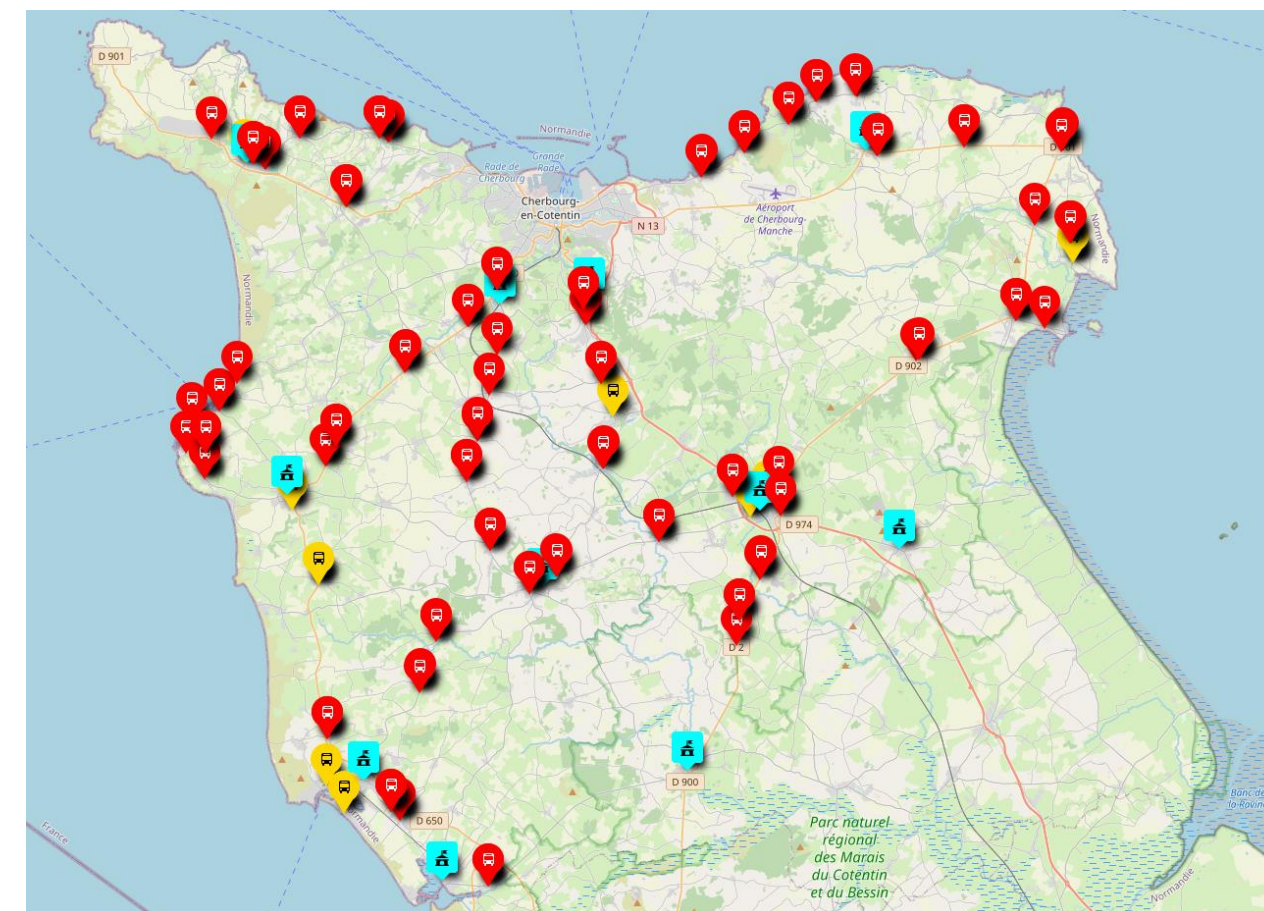
Service mobilisables sur les aires de mobilités

Définition d'une aire de Mobilité

Typologie

Porte d'entrée du réseau de transport en commun (mis en service en septembre 2024):

- 7 lignes intercommunales,
- 14 lignes secondaires,
- 5 lignes professionnelles
- Un potentiel de 130 arrêts à questionner



Deux familles d'aires de mobilités:

- Les arrêts interurbains dans le cadre de leur mise en accessibilité (120)
 - Aménagements propres à la mobilité
- Les arrêts interurbains situés au cœur des pôles de proximité (11) → entre 1500 et 300 hab
 - A l'initiative ou associé à un projet de réaménagement de cœur de bourg

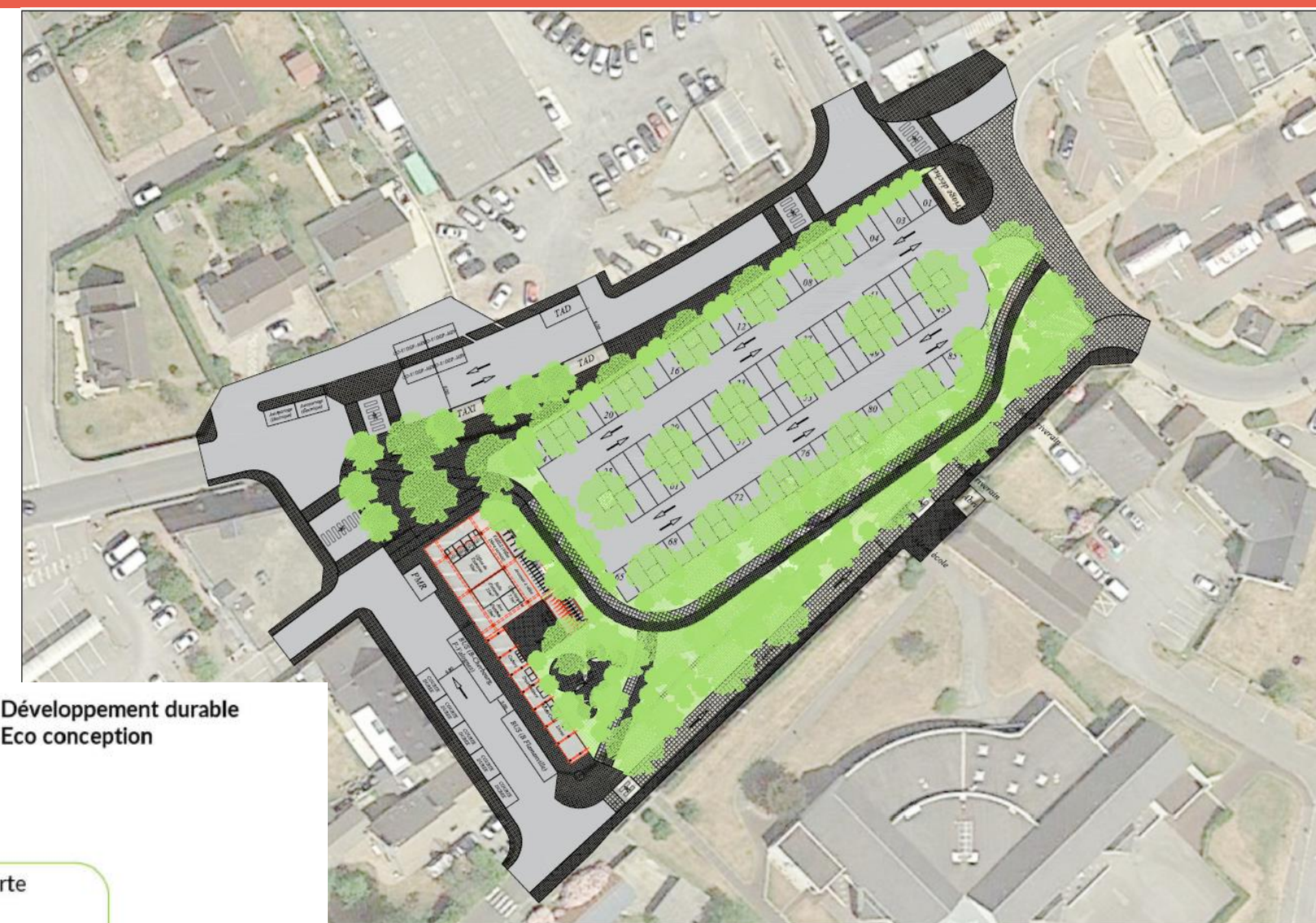


→ La frontière est souple entre ces deux familles (ambition locale, foncier disponible, acceptabilité, ...),

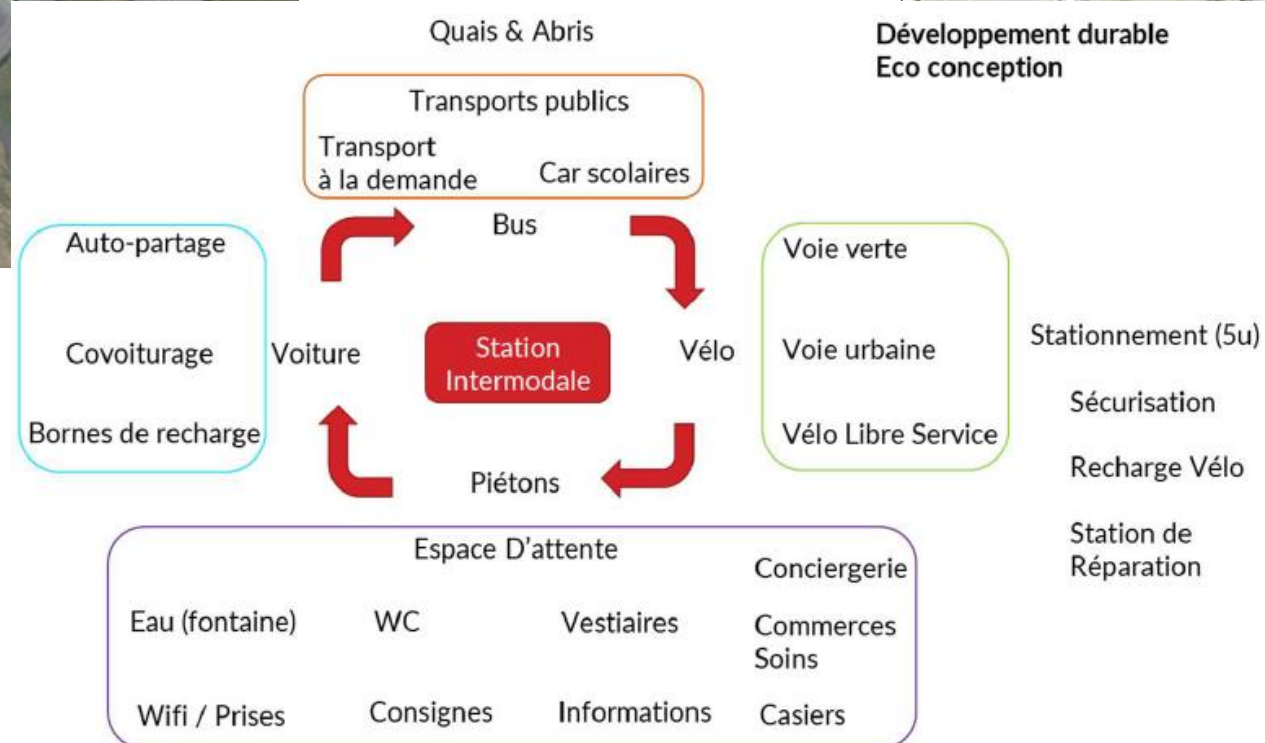


Définition d'une aire de Mobilité

Exemple au stade faisabilité – Place de la Lande Les Pieux



- Une station intermodale intégrée
- Un espace public rééquilibrant les modes de déplacement en conservant sa multifonctionnalité (fête foraine + marché),
- Un stationnement en partie préservé,
- Un accès sécurisé au groupe scolaire,



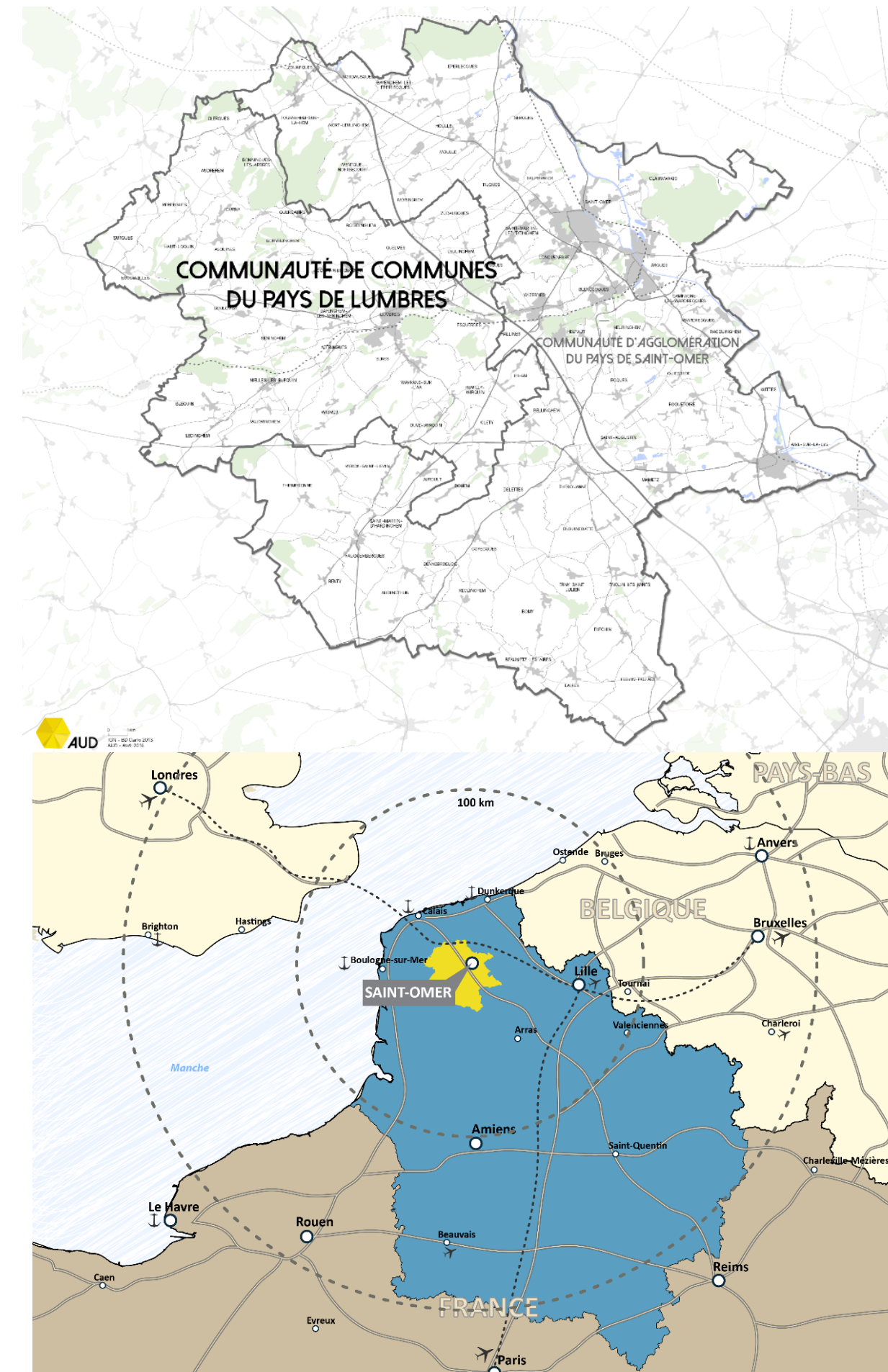
La Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Un territoire :

- 36 communes, environ 24 000 habitants
- Marqué par une forte attractivité résidentielle (+ 3 314 habitants entre 1999 et 2012, soit +16%)
- Rural, au cadre naturel et paysager remarquable
- Intégrée au Pays de Saint-Omer et au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNRCMO)
- Engagé dans la transition énergétique et numérique, reconnu TEPCV depuis 2016
- Affecté par une perte de dynamisme et d'attractivité de Lumbres

Une population :

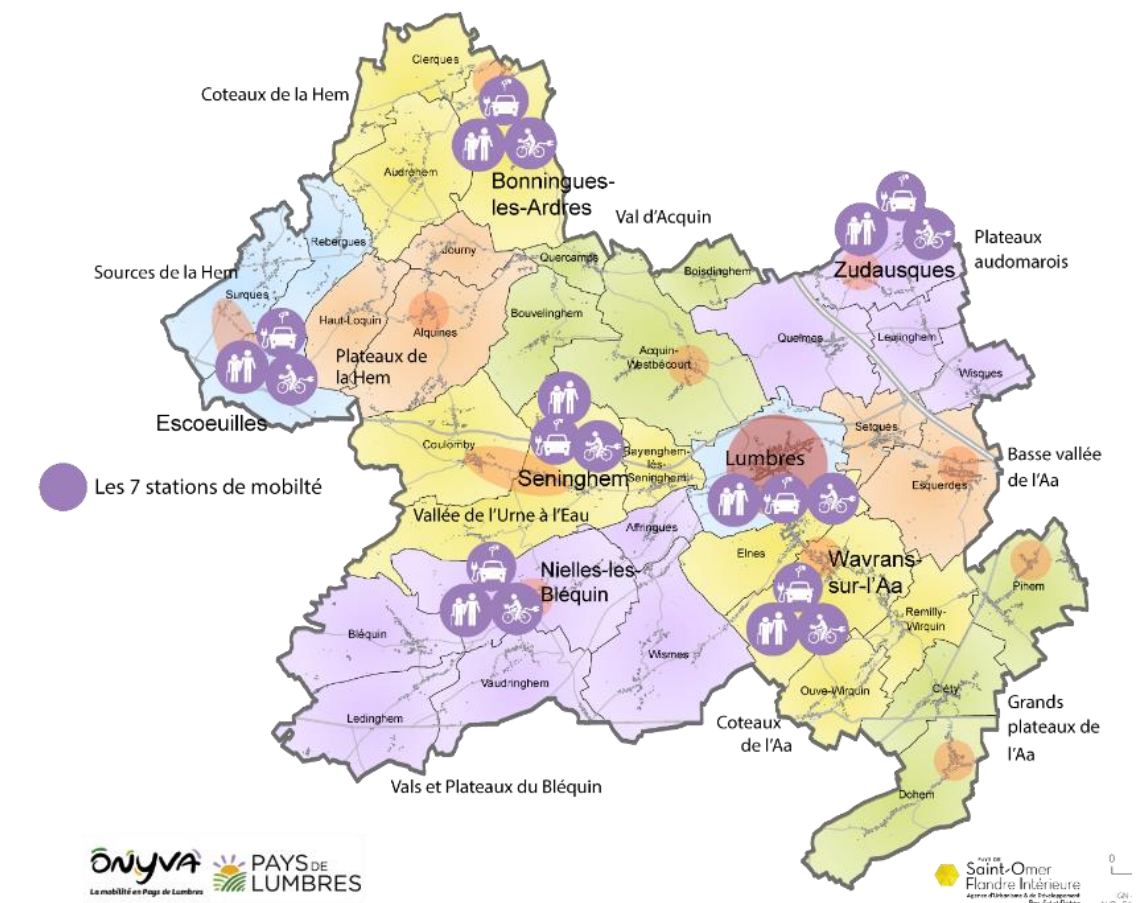
- Particulièrement soucieuse de la qualité du cadre de vie et de la préservation des paysages et de la nature
- Qui évolue, et avec des besoins spécifiques pour certains (équipements/services, mobilité, habitat, accès à l'emploi)
- Qui travaille majoritairement en dehors du territoire
- Attachée au renforcement du commerce de proximité



VOLET 2 – FAVORISER LA MOBILITÉ COLLECTIVE ET COLLABORATIVE

Implantation de 7 stations de mobilité sur les pôles de proximité du PLUI

- Développement des stations de Escoeuilles et Seninghem qui expérimentaient l'autopartage depuis 2018 avec ajout de vélopartage
- Implantation des stations complètes dans 5 autres communes (autopartage et vélopartage)
- Ligne de bus qui passent à cotés, places de parking pour covoiturage (en projet bornes de recharges électriques)
- 7 véhicules électriques (6 NISSAN EVALIA et 1 RENAULT ZOE) et 20 VAE (Arcades)





QUELS BÉNÉFICES POUR LES HABITANTS ET LES TERRITOIRES ?

Thomas LANGEVIN, Communauté d'Agglomération du Cotentin

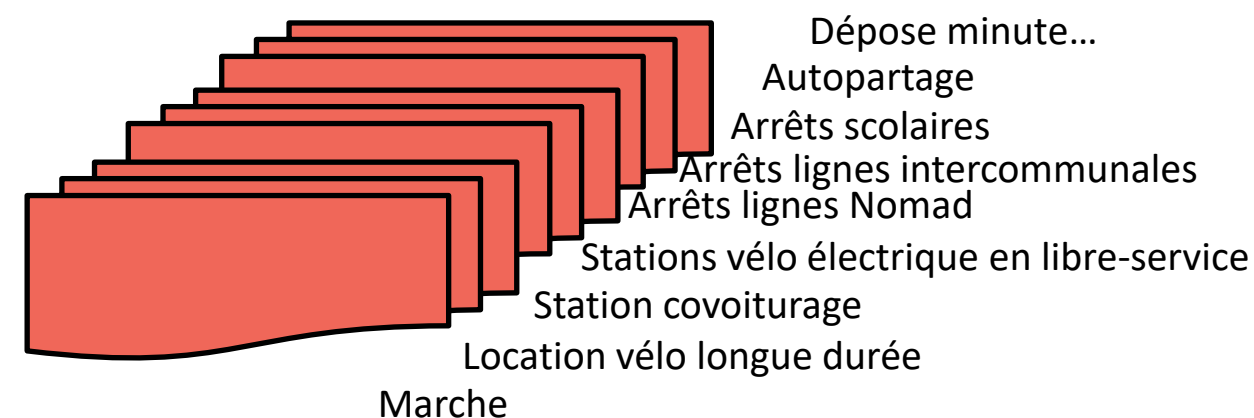
Maëlle BALLANDRAS, Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Pierre RENAULT et Julien MARSZALEK, PIM Mobility



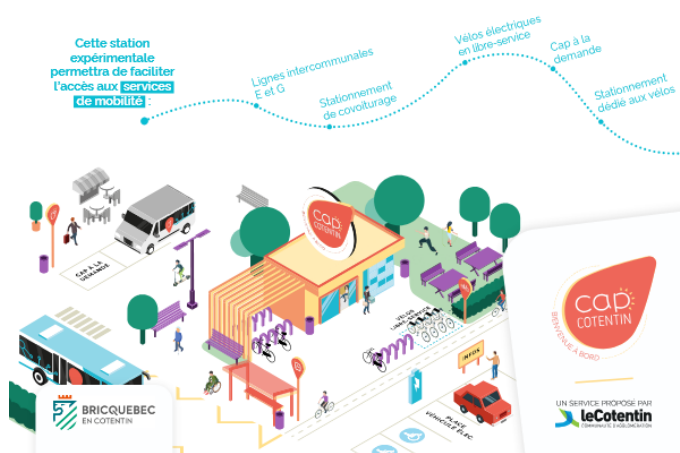
Quels bénéfices pour les habitants et le territoire ?

Enjeu environnemental et d'équité territoriale, l'aire de mobilité permet de donner du lien à l'ensemble des services de notre offre.



Au travers de l'aménagement favoriser la jonction entre ces modes de déplacement.

L'aménagement permet de créer un espace public accessible à tous et sécurisé, bien souvent porte d'entrée des services de mobilités de la collectivité ➔ outil d'attractivité du territoire (ex: critère valorisant lors de l'acquisition d'un bien), soutien à l'attractivité du commerce de proximité, fierté des usagers d'utiliser les services et aménagements.





Quels bénéfices pour les habitants et le territoire ?

Un service utile pour l'ensemble de la population mais conditionné à un dimensionnement de service minimum pour accompagner l'aménagement.

Exemple Valognes (6900 hab) – aménagement d'un réseau vélo électrique en libre service:

- Mi -2024: 6 stations et 20 vélos ➔ succès mitigé vis-à-vis de nos retours d'expériences.
- Objectif 2026: 3 stations en sus et 18 vélos pour mailler les bourgs ruraux contigus.

Le vélo ne s'effectuant pas hors-sol ➔ schéma directeur cyclable a vocation à relier les potentielles aires de mobilités entre elles (cf, carte).



Rapprocher les centralités rurales entre elles ainsi que le rural de l'urbain. Permettre également de lutter contre « l'effet presque ile » / sortir du territoire ➔ rabattement vers les gares (train Paris-Caen-Cherbourg, Ligne Cherbourg-Rennes), aires de covoiturage départementale,...

Exemple du transport en commun:

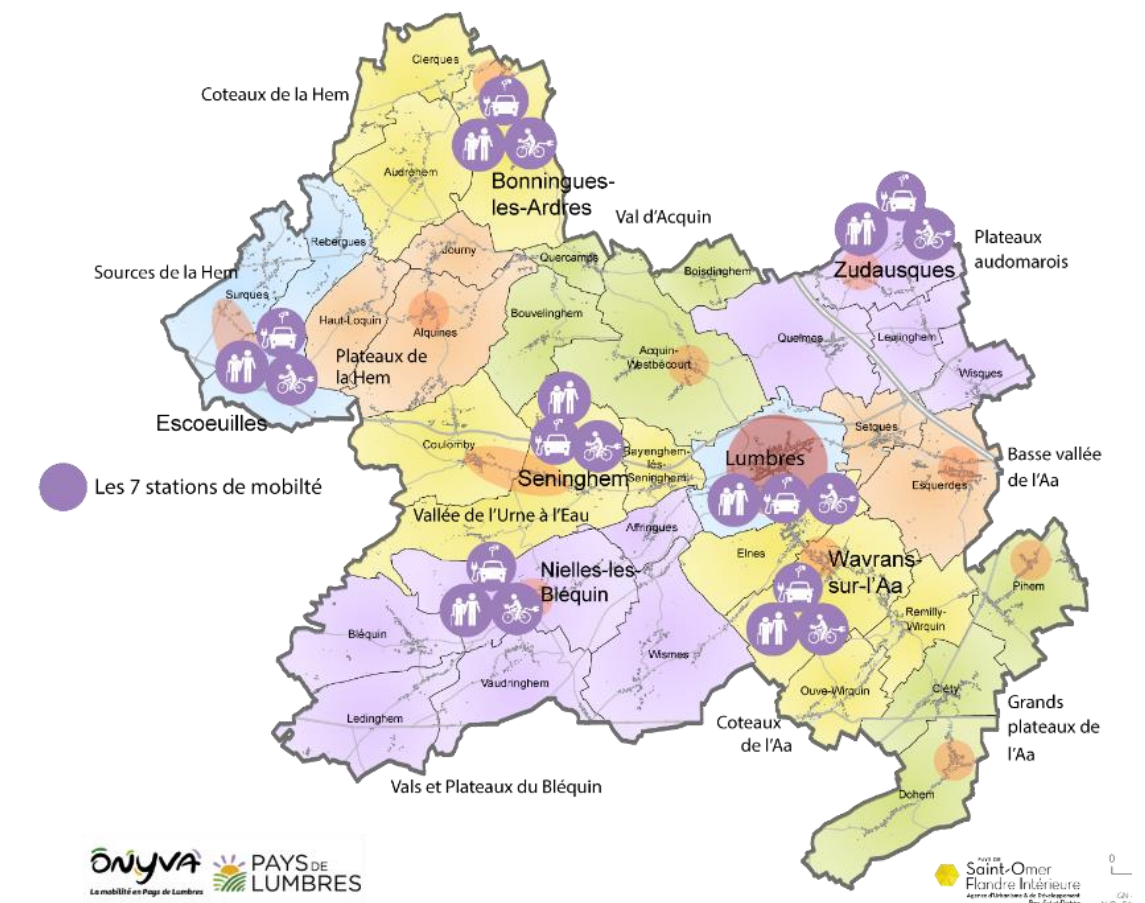
	Voiture	Ligne interurbaine
Valognes- Montebourg (8km)	12 min	12 min
Les Pieux – Cherbourg (22 km)	30 min	39 min



VOLET 2 – FAVORISER LA MOBILITÉ COLLECTIVE ET COLLABORATIVE

Implantation de 7 stations de mobilité sur les pôles de proximité du PLUI

- Inauguration en mai 2022 et 996 inscrits sur la plateforme – 1080 réservations en 2022, 1712 en 2023 et 1291 pour 2024 (inondations et travaux sur la place de Lumbres cette année là)
- Réservations gratuites pour les associations.



Exemples de bénéfices



Halte adaptée avec services de Banassac
Augmentation de l'attractivité cyclotouristiques



HUB de mobilité TCL de Mézieux
Augmentation de la lisibilité de l'offre de réseau



OBJECTIVER LES COÛTS

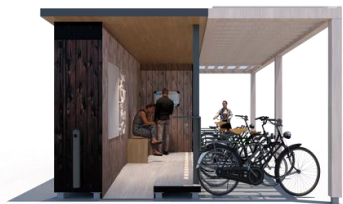
Pierre RENAULT et Julien MARSZALEK, PIM Mobility

Maëlle BALLANDRAS, Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Thomas LANGEVIN, Communauté d'Agglomération du Cotentin

Une offre structurée

Des modules conçus selon les priorités des utilisateurs



Type de module	Abri Vélo	Abri vélo sécurisé	Aire de services	Hub de mobilité
Stationnement	✓	✓	✓	✓
Place assise	✗	✗	✓	✓
Casiers	✗	✓	✓	✓
Autonomie	✗	✓	✓	✓
Contrôle d'accès	✗	✓	✗	✗
Informations dynamiques	✗	✗	✗	✓
Prix estimatifs	5 000 €	15 000 €	30 000 €	60 000 €

Financement

- 400 000€ d'investissement (achat des véhicules (environ 25 000/véhicules)
- 70% de subvention (partenaires + appel à projet)
- 60 000€ de fonctionnement/ année
 - CLEM (35 000€ réservation + assurances)
 - Électricité (7 000€)
 - Réparations (10 000€ selon année)
- Recette de environ 8 000€
- Une chargée de mission mobilisée à environ 30% de son temps dessus

Soutien politique

Le projet de station de mobilité est un projet qui est pleinement soutenu par les élus du territoire convaincus de l'importance d'inclure la mobilité à la politique générale du territoire. La mobilité est au cœur des enjeux de santé, de formation, d'emploi, de sécurité alimentaire, de sociabilité...

La CCPL met également en place un Transport solidaire, des VAE en location en courte et moyenne durée, 60km de liaisons douces et des animations mobilité grand public et scolaire.

Quelques idées essentielles pour relativiser les coûts :

- Un projet adapté à chaque contexte.
- Tenter l'expérimentation de services et d'aménagements.
- Privilégier l'approche multi-sites → équité territoriale plutôt qu'une concentration en un lieu.
- Approche multi-partenaires pour partager les coûts et optimiser l'efficacité (ex: aménagement cœur de bourg, mutualiser les stationnements, ...).
- Ne pas se contraindre à des ambitions de mobilités // d'autres compétences: désimperméabilisation, verdissement de l'espace public, gestion du pluvial, ... → subventions + partenaires supplémentaires.



Quelques ordres de grandeurs

Station VAEELS (6 vélos)	25 000 €
Abri voyageur (pose comprise)	15 000 €
Abri vélo sécurisé	25 000 €
Aire de mobilités (à la carte)	80 000€ - 200 000 €
Station intermodale (réfection place cœur de bourg)	800 000 € – 1 000 000 €





MÉTHODOLOGIE DE DÉPLOIEMENT : AIRE ISOLÉE VS RÉSEAU

Thomas LANGEVIN, Communauté d'Agglomération du Cotentin

Maëlle BALLANDRAS, Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Pierre RENAULT et Julien MARSZALEK, PIM Mobility

Méthodologie de déploiement: aire isolée vs réseau

Plan de déplacement

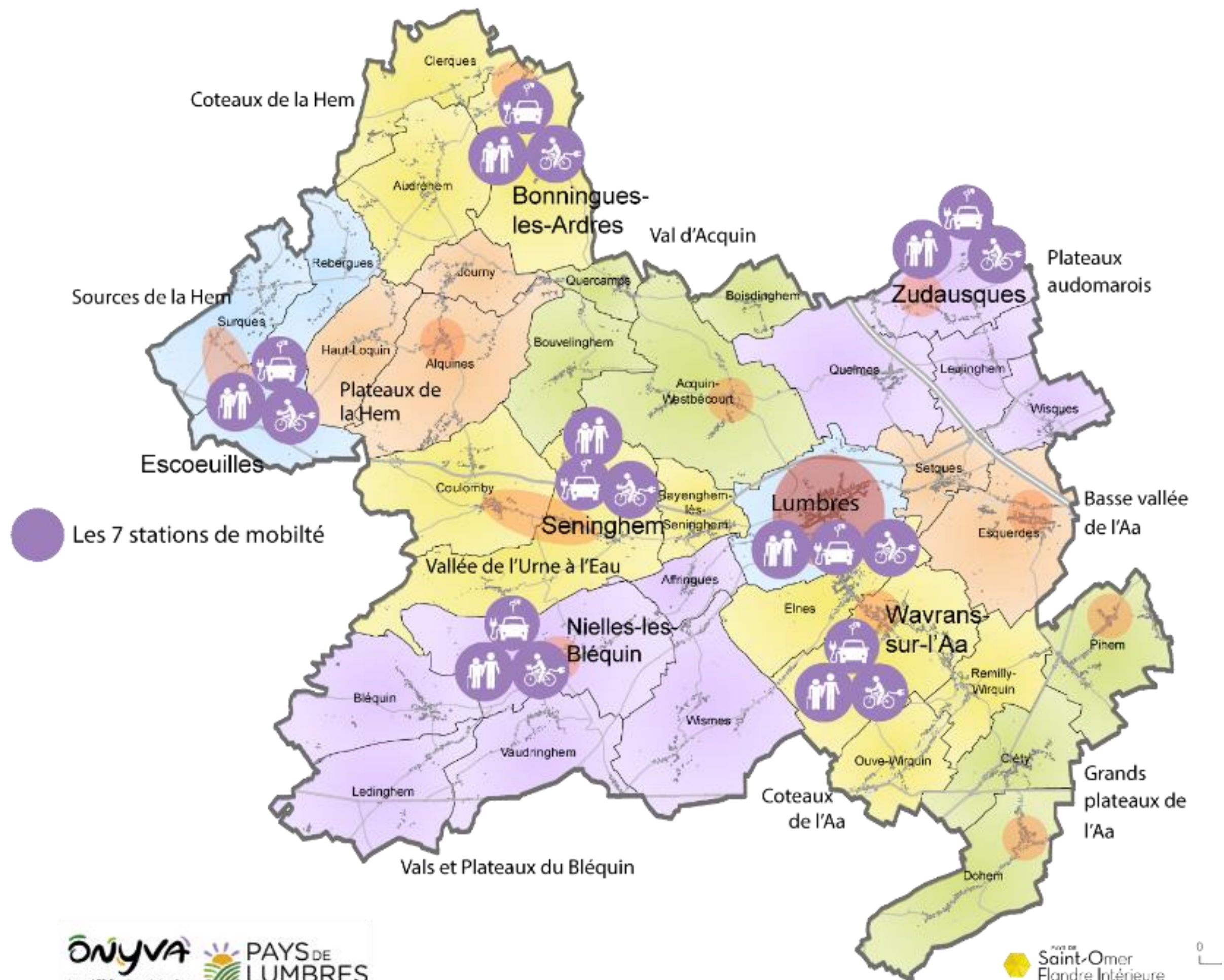
- Diagnostic
- Identification des pôles d'échanges
- **Définition d'un plan d'action**

Application du plan d'action

- **S'appuyer sur des territoires moteurs.**
- **Se raccrocher à un projet existant** (réfection de place, création d'un nouvel équipement public,)
- Diagnostic plus fin pour l'emplacement adéquat → option AMO (regard extérieur).
- **Concertation pour appropriation futur du site**
- Etude faisabilité : def. Services et aménagements

Réalisation

- Démarche d'urbanisme + demande préalable (électricité, eau, ...)
- Marché de travaux /acquisition / service
- **Valorisation du service : campagne de promotion**
- **Suivi du site / services et évaluation**

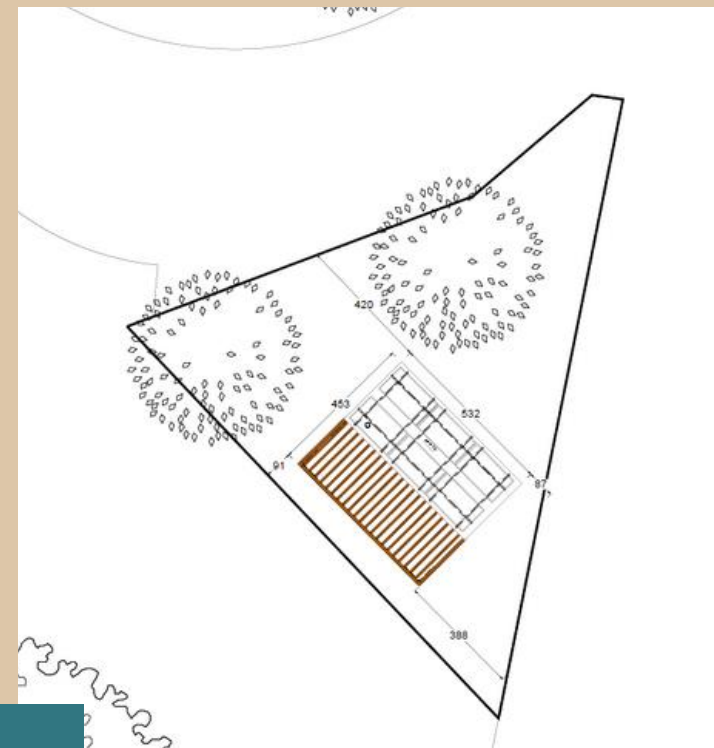


Méthodologie de déploiement

ÉLÉMENTS TECHNIQUES



SUPPORT ADMINISTRATIF



DÉFINITION DU PROJET



GESTION DES OPERATIONS



DEVELOPPEMENT DES USAGES



MOBILITÉS
EN MILIEU RURAL
ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS
EN S'ADAPTANT AUX RÉALITÉS
LOCALES



AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?